# - TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ -

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°038/2025

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le



ID: 039-200090579-20250402-D\_038\_2025-DE

## SÉANCE DU 02 AVRIL 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 116 Titulaires présents : 87

Suppléants présents: 04

Pouvoirs: 06

Date de convocation : 27/03/2025

Date d'affichage : 04/04/2025

Votants: 97 Pour: 97 Contre: 0 Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Grenette d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

#### Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BANDERIER Dominique ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONIN Robert ; BOUILLIER Jean-Charles ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves; BUNOD Remy; CALLAND Jacques; CASSABOIS Yannick; CATILAZ Christophe; CATTET Jean-Luc; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HALBOURG Bertrand; HOTZ Richard; HUGUES Guy; JACQUEMIN Pierre; JAILLET Bernard; JOURNEAUX Cyrille; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick; MILLET Jacqueline; MILLET Michel; MOREL Alain; MOREL Denis; MOREL-BAILLY Hélène; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; PAIN Michel ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNER! PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; JULLEROT Pascal ; MARILLIER Michaël.

**Excusés ayant donné pouvoir**: BENIER ROLLET Claude à BLASER Michel; CAPELLI Sophie à LONG Grégoire; DAVID Lauriane à DALLOZ Jean-Charles; ETCHEGARAY Josiane à STEYAERT Frank; GAUTHIER PACOUD Sandrine à BUCHOT Jean-Yves; PARIS Robert à HALBOURG Bertrand.

**Excusés:** BAILLY Hervé; BOILLETOT Jean-Marc; BONDIER Jean-Robert (représenté par MARILLIER Michaël); BIN Richard; CHAMOUTON Patrick; DUFOUR Christiane; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien); HUGONNET Franck; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte); LARUADE Laurent (représentée par JULLEROT Pascal).

**Absents:** ARTIGUES Damien ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BRIDE Frédéric ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; LAMARD Philippe ; MORISSEAU Gilles ; PONSOT Pauline ; PRELY Fabrice ; REBREYEND COLIN Micheline.

Secrétaire de séance : Franck GIROD.

Objet : ACCUEIL DE LOISIRS DE LA CHAILLEUSE – Modification des séquences d'accueil

Rapporteur: Yannick CASSABOIS

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le



ID: 039-200090579-20250402-D\_038\_2025-DE

Afin de mettre en place un accueil des enfants durant les vacances d'avril 2025, une phase de test sera proposée aux usagers de l'Accueil de Loisirs de La Chailleuse, jusqu'alors accueillis sur le site d'Orgelet pendant les vacances scolaires. La fréquentation de ce service pendant cette période test permettra d'envisager la pérennisation de ce créneau. Il est donc proposé d'ajouter le tarif accueil « Extrascolaire » à la délibération n°115-2018 en date du 13 septembre 2018, fixant les tarifs d'accueil dans les Accueils de Loisirs d'Orgelet, Poids-de-Fiole et La Chailleuse, pour l'accueil de loisirs de La Chailleuse.

Par conséquent, il convient de mettre en place les séquences d'accueil de l'Accueil de Loisirs de La Chailleuse conformément au tableau annexé à la présente délibération (Les séquences d'accueils des autres sites restent inchangées).

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

### DÉCIDE

**DE FIXER** les séquences d'accueil de l'Accueil de Loisirs de La Chailleuse conformément au tableau annexé à la présente délibération et d'inclure le tarif « accueil extrascolaire Orgelet » à l'Accueil de Loisirs de La Chailleuse.

**DE CHARGER Monsieur le Président** de signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

#### L'autorité territoriale :

• Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication

• Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a> dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,

